

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo**

**REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2022_074**

L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Palais des Congrès et des Expositions Jacques Chirac à VALENCE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 23/06/2022

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 75 - votants : 100

OBJET : BUDGET ANNEXE MUTUALISÉ TECHNIQUE - COMPTE ADMINISTRATIF 2021

PRESENTS :

BROCHIER Patrick, VALLON Cyril, LANNOY Max, GERMAIN Henri, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, HERMANN Julie, PANO Alban, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, BARRUYER Daniel, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, PERNOT Yves, BAR Fabrice, BORDAZ Christian, MEGE André, ABRIAL Jacques, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, HORNY Patrice, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, VALLON Bernard, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Phippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, GUINARD Joseph, JACQUOT Laurent, LENQUETTE Nathalie, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, BARRY Francis, CHEVROL Nadine, VALLA Jean-Michel, REYNAUD Claude, AGRAIN Françoise, OUDILLE Xavier, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, ILIOZER-BOYER Nathalie, JUNG Anne, MAHAUX Pierre-Olivier, MASSIN Nancie, MONNET Laurent, OBERT Peggy, PASCAL Marie-Françoise, RAVELLI Michèle, ROCHE Annie, SAILLOUR Morgane, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur DUCLAUX Jean-Claude a donné pouvoir à monsieur HOURDOU Philippe
Monsieur PREVIEU Bernard a donné pouvoir à madame AGRAIN Françoise
Monsieur RIPOCHE Bernard a donné pouvoir à monsieur VASSY Frédéric
Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame GENTIAL Dominique
Madame MOURIER Marlène a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur LARUE Fabrice a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Monsieur VITTE Bruno a donné pouvoir à madame PLACE Anna
Madame PEYRARD Marylène a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur BARRUYER Daniel
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à monsieur BELLIER François
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame GIRARD Geneviève
Madame CLEMENT Danielle a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Madame BROSSE Nathalie a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame CLOUZEAU Amanda a donné pouvoir à madame LENQUETTE Nathalie
Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à madame THORAVAL Marie-Hélène
Monsieur HURIEZ Thomas a donné pouvoir à monsieur GUINARD Joseph
Monsieur LABADENS Philippe a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame MAIRE Florence a donné pouvoir à madame LENQUETTE Nathalie
Madame MONTMAGNON Marie a donné pouvoir à monsieur VALLA Jean-Michel
Monsieur COLOMB Pierre a donné pouvoir à monsieur POUILLY Jérôme
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à madame ILIOZER-BOYER Nathalie
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck

Madame PUGEAT Véronique a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à madame ILIOZER-BOYER Nathalie

Au vu du schéma de mutualisation approuvé lors du Conseil communautaire du 26 novembre 2015, la Communauté d'agglomération et la Ville de Valence se sont dotées de services techniques communs.

Ce service mutualisé regroupait les directions et services suivants : les ateliers bâtiments, l'atelier mécanique, le patrimoine bâti, la voirie et la signalisation ainsi que le portage salarial des agents fonctionnaires de l'Assainissement.

Dans son rapport de 2019, la Chambre Régionale des Comptes a émis l'avis que certains budgets de services communs doivent être incorporés au sein du budget principal, afin de favoriser l'unité budgétaire. Aussi, trois budgets de services mutualisés ont été clôturés au 31 décembre 2021 : le budget Services mutualisés Administratifs, le budget Services mutualisés Archives et le budget Services mutualisés Techniques.

Le budget principal retrace désormais les dépenses et recettes de ces trois budgets sur le budget principal.

Il s'agit donc du vote du dernier compte administratif pour ce budget.

A l'issue de l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République, l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note est annexée à la délibération du compte administratif du budget principal.

Le budget est régi par la nomenclature M14.

	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat
2019	9 983 583,07 €	9 983 583,07 €	- €	106 923,17 €	52 347,73 €	- 54 575,44 €
2020	9 525 134,93 €	9 525 134,93 €	- €	148 580,48 €	89 359,46 €	- 59 221,02 €
2021	8 859 691,41 €	8 867 390,29 €	7 698,88 €	396 948,04 €	94 556,68 €	-302 391,36 €

Les dépenses de fonctionnement avaient fortement augmenté en 2019 en raison de la prise en charge des charges de personnel des agents publics de la régie assainissement. Cette dépense est intégralement refacturée soit au budget général pour la compétence Eaux pluviales soit à la Régie de l'assainissement.

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées :

- Des frais de personnel, 8,4 M€ (- 100k€ par rapport à 2020) : 1,9 M€ concernent l'assainissement pour le paiement des agents publics mis à disposition de la régie autonome, la part relevant des services techniques mutualisés est donc de 6,5 M€, elle se stabilise.
- Des charges à caractère général, 411 k € : elles concernent notamment le carburant pour l'ensemble des services mutualisés, les matériaux et matériels du service voirie signalisation ...

Les recettes sont composées majoritairement des participations des adhérents et donc, à compter de 2019, du remboursement des frais de personnels liés à l'assainissement.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement (397 k€) sont constituées de l'acquisition d'un camion polybenne 16T (212 k€), d'un tractopelle (135 k€), des équipements, outillages pour les équipes de terrain.

Les recettes correspondent aux amortissements (92 k€) et du FCTVA (2 k€).

Monsieur Nicolas DARAGON, Président de Valence Romans Agglo, se retire de la salle pour le vote de ce compte administratif.

La présidence est assurée par madame Marie-Hélène THORAVAL, 1^{ère} Vice-présidente.

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le compte administratif 2021 du budget annexe Services mutualisés Techniques,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 97 voix

Votants CONTRE : 3 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François, ROCHE Annie

S'abstenant : 0 voix

N'a pas pris part au vote : 1 voix

DARAGON Nicolas

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Fait à Valence, le 07/07/2022

Le Président,

Par délégation,

Véronique DEBEAUMONT

Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - CA VALENCE ROMANS AGGLO (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006878100141

POSTE COMPTABLE : tresorerie valence agglomeration

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : MUTUALISE TECHNIQUE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	19
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	29
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	30
A10.3 - Opérations liées aux cessions	32
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	36
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	41

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CA VALENCE ROMANS AGGLO MUTUALISE TECHNIQUE	CA 2021
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	228 472
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
106 931 096	126 995 422	461,87	503,331001

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL 2019
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement		
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	8 859 691,41	G	8 867 390,29
	Section d'investissement	B	396 948,04	H	94 556,68

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	328 999,87 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	9 585 639,32	= G+H+I+J	8 961 946,97

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	8 859 691,41	= G+I+K	8 867 390,29
	Section d'investissement	= B+D+F	725 947,91	= H+J+L	94 556,68
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	9 585 639,32	= G+H+I+J+K+L	8 961 946,97

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	476 359,00	410 873,98	0,00	0,00	65 485,02
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 505 476,00	8 356 370,61	0,00	0,00	149 105,39
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7,00	1,69	0,00	0,00	5,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 981 842,00	8 767 246,28	0,00	0,00	214 595,72
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	126,00	25,87	0,00	0,00	100,13
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 981 968,00	8 767 272,15	0,00	0,00	214 695,85
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	95 900,00	92 419,26			3 480,74
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		95 900,00	92 419,26			3 480,74
TOTAL		9 077 868,00	8 859 691,41	0,00	0,00	218 176,59
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 980,00	8 855,47	0,00	0,00	-875,47
70	Produits services, domaine et ventes div	9 069 881,00	8 836 901,25	0,00	0,00	232 979,75
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7,00	1,65	0,00	0,00	5,35
Total des recettes de gestion courante		9 077 868,00	8 845 758,37	0,00	0,00	232 109,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	21 631,92	0,00	0,00	-21 631,92
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 077 868,00	8 867 390,29	0,00	0,00	210 477,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		9 077 868,00	8 867 390,29	0,00	0,00	210 477,71
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	100,00	0,00	0,00	100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	712 801,72	396 948,04	0,00	315 853,68
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	712 901,72	396 948,04	0,00	315 953,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	712 901,72	396 948,04	0,00	315 953,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	712 901,72	396 948,04	0,00	315 953,68
	Pour information	(2) 328 999,87			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	946 001,59	0,00	0,00	946 001,59
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	946 001,59	0,00	0,00	946 001,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	2 137,42	0,00	-2 137,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	2 137,42	0,00	-2 137,42
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	946 001,59	2 137,42	0,00	943 864,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	95 900,00	92 419,26		3 480,74
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	95 900,00	92 419,26		3 480,74
	TOTAL	1 041 901,59	94 556,68	0,00	947 344,91

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	410 873,98		410 873,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 356 370,61		8 356 370,61
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1,69		1,69
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	25,87	0,00	25,87
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	92 419,26	92 419,26
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		8 767 272,15	92 419,26	8 859 691,41
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	396 948,04	0,00	396 948,04
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		396 948,04	0,00	396 948,04
Pour information				328 999,87
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				328 999,87

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	8 855,47		8 855,47
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	8 836 901,25		8 836 901,25
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	1,65	0,00	1,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 631,92	0,00	21 631,92
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 867 390,29	0,00	8 867 390,29
Pour information				0,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 137,42	0,00	2 137,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		92 419,26	92 419,26
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 137,42	92 419,26	94 556,68
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	476 359,00	410 873,98	0,00	0,00	65 485,02
60611	Eau et assainissement	308,00	213,16	0,00	0,00	94,84
60612	Energie - Electricité	1 500,00	1 229,32	0,00	0,00	270,68
60621	Combustibles	1 886,00	0,00	0,00	0,00	1 886,00
60622	Carburants	49 199,00	48 954,76	0,00	0,00	244,24
60623	Alimentation	22 130,50	0,00	0,00	0,00	22 130,50
60624	Produits de traitement	8 043,00	8 042,84	0,00	0,00	0,16
60628	Autres fournitures non stockées	2 647,00	2 138,00	0,00	0,00	509,00
60631	Fournitures d'entretien	553,00	553,54	0,00	0,00	-0,54
60632	Fournitures de petit équipement	21 028,00	10 431,76	0,00	0,00	10 596,24
60633	Fournitures de voirie	72 514,00	69 314,09	0,00	0,00	3 199,91
60636	Vêtements de travail	6 436,00	6 433,71	0,00	0,00	2,29
6064	Fournitures administratives	1 089,00	1 080,68	0,00	0,00	8,32
611	Contrats de prestations de services	2 362,00	861,89	0,00	0,00	1 500,11
6135	Locations mobilières	5 913,00	6 851,69	0,00	0,00	-938,69
614	Charges locatives et de copropriété	13 158,00	11 582,84	0,00	0,00	1 575,16
61521	Entretien terrains	91 475,00	94 204,08	0,00	0,00	-2 729,08
615231	Entretien, réparations voiries	98 516,50	100 040,98	0,00	0,00	-1 524,48
61551	Entretien matériel roulant	16 121,00	3 299,99	0,00	0,00	12 821,01
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 367,00	5 641,21	0,00	0,00	-274,21
6156	Maintenance	10 164,00	10 163,69	0,00	0,00	0,31
6182	Documentation générale et technique	6 226,00	6 225,60	0,00	0,00	0,40
6184	Versements à des organismes de formation	7 243,00	3 306,00	0,00	0,00	3 937,00
6188	Autres frais divers	11 985,00	8 985,00	0,00	0,00	3 000,00
6226	Honoraires	4 680,00	3 120,00	0,00	0,00	1 560,00
6238	Divers	916,00	662,40	0,00	0,00	253,60
6256	Missions	995,00	1 626,78	0,00	0,00	-631,78
6262	Frais de télécommunications	2 124,00	2 124,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 400,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	2 892,00	0,00	0,00	0,00	2 892,00
6288	Autres services extérieurs	2 112,00	1 671,45	0,00	0,00	440,55
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 376,00	714,52	0,00	0,00	4 661,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 505 476,00	8 356 370,61	0,00	0,00	149 105,39
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	89 371,00	19 897,09	0,00	0,00	69 473,91
6218	Autre personnel extérieur	0,00	14 762,46	0,00	0,00	-14 762,46
6331	Versement mobilité	61 499,00	60 463,69	0,00	0,00	1 035,31
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	23 654,00	23 255,94	0,00	0,00	398,06
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	45 309,00	44 596,55	0,00	0,00	712,45
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	14 195,00	13 953,11	0,00	0,00	241,89
64111	Rémunération principale titulaires	4 219 565,00	3 844 590,80	0,00	0,00	374 974,20
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	125 289,00	116 904,31	0,00	0,00	8 384,69
64118	Autres indemnités titulaires	1 029 871,00	1 148 416,89	0,00	0,00	-118 545,89
64131	Rémunérations non tit.	494 026,00	701 475,45	0,00	0,00	-207 449,45
64138	Autres indemnités non tit.	151 536,00	217 540,98	0,00	0,00	-66 004,98
6417	Rémunérations des apprentis	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	806 518,00	821 784,20	0,00	0,00	-15 266,20
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 329 651,00	1 235 113,19	0,00	0,00	94 537,81
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 524,00	34 621,19	0,00	0,00	-10 097,19
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	16 468,00	15 064,98	0,00	0,00	1 403,02
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 900,00	858,18	0,00	0,00	3 041,82
6478	Autres charges sociales diverses	48 000,00	43 071,60	0,00	0,00	4 928,40
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7,00	1,69	0,00	0,00	5,31
65888	Autres	7,00	1,69	0,00	0,00	5,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		8 981 842,00	8 767 246,28	0,00	0,00	214 595,72
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	126,00	25,87	0,00	0,00	100,13
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	126,00	25,87	0,00	0,00	100,13
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 981 968,00	8 767 272,15	0,00	0,00	214 695,85

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	95 900,00	92 419,26			3 480,74
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	95 900,00	92 419,26			3 480,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		95 900,00	92 419,26			3 480,74
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		95 900,00	92 419,26			3 480,74
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 077 868,00	8 859 691,41	0,00	0,00	218 176,59
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7 980,00	8 855,47	0,00	0,00	-875,47
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 980,00	8 855,47	0,00	0,00	-875,47
70	Produits services, domaine et ventes div	9 069 881,00	8 836 901,25	0,00	0,00	232 979,75
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	1 637 207,21	0,00	0,00	-1 637 207,21
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	7 241 799,00	6 678 666,20	0,00	0,00	563 132,80
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	1 807 376,00	0,00	0,00	0,00	1 807 376,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	521 027,84	0,00	0,00	-521 027,84
70878	Remb. frais par d'autres redevables	20 706,00	0,00	0,00	0,00	20 706,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	7,00	1,65	0,00	0,00	5,35
7588	Autres produits div. de gestion courante	7,00	1,65	0,00	0,00	5,35
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		9 077 868,00	8 845 758,37	0,00	0,00	232 109,63
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	21 631,92	0,00	0,00	-21 631,92
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	21 631,92	0,00	0,00	-21 631,92
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		9 077 868,00	8 867 390,29	0,00	0,00	210 477,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 077 868,00	8 867 390,29	0,00	0,00	210 477,71
Pour information		0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	100,00	0,00	0,00	100,00
2051	Concessions, droits similaires	100,00	0,00	0,00	100,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	712 801,72	396 948,04	0,00	315 853,68
21571	Matériel roulant	169 304,88	168 291,18	0,00	1 013,70
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	35 712,61	1 517,16	0,00	34 195,45
2182	Matériel de transport	507 784,23	227 139,70	0,00	280 644,53
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		712 901,72	396 948,04	0,00	315 953,68
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		712 901,72	396 948,04	0,00	315 953,68
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		712 901,72	396 948,04	0,00	315 953,68
Pour information		328 999,87			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	946 001,59	0,00	0,00	946 001,59
1641	Emprunts en euros	946 001,59	0,00	0,00	946 001,59
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		946 001,59	0,00	0,00	946 001,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	2 137,42	0,00	-2 137,42
10222	FCTVA	0,00	2 137,42	0,00	-2 137,42
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	2 137,42	0,00	-2 137,42
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		946 001,59	2 137,42	0,00	943 864,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	95 900,00	92 419,26		3 480,74
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	36 000,00	28 315,00		7 685,00
281571	Matériel roulant	7 000,00	8 899,80		-1 899,80
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 300,00	11 259,00		41,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	150,00	121,00		29,00
28182	Matériel de transport	25 000,00	29 732,00		-4 732,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	11 840,00		3 160,00
28184	Mobilier	900,00	855,60		44,40
28188	Autres immo. corporelles	550,00	1 396,86		-846,86
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		95 900,00	92 419,26		3 480,74
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		95 900,00	92 419,26		3 480,74
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 041 901,59	94 556,68	0,00	947 344,91
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	0	1 517	0	0	0	0	0	0	0	395 431	0	396 948
- Equipements municipaux (2)		1 517	0	0	0	0	0	0	0	395 431	0	396 948
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	0											0
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	329 000											329 000
Total dépenses	329 000	1 517	0	0	0	0	0	0	0	395 431	0	725 948
Total recettes	92 419	2 137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 557
Solde d'investissement	-236 581	620	0	0	0	0	0	0	0	-395 431	0	-631 391

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	92 419	4 891 615	0	0	0	0	0	0	0	3 679 969	195 688	8 859 691
Total recettes	0	6 511 448	0	0	0	0	0	0	0	2 355 942	0	8 867 390
Solde de fonctionnement	-92 419	1 619 833	0	0	0	0	0	0	0	-1 324 027	-195 688	7 699

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		329 000	1 517	0	0	0	0	0	0	0	395 431	0	725 948
Dépenses réelles		0	1 517	0	0	0	0	0	0	0	395 431	0	396 948
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	1 517	0	0	0	0	0	0	0	395 431	0	396 948
21571	Matériel roulant	0	0	0	0	0	0	0	0	0	168 291	0	168 291
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	1 517	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 517
2182	Matériel de transport	0	0	0	0	0	0	0	0	0	227 140	0	227 140
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		329 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	329 000

RECETTES

Total recettes d'investissement		92 419	2 137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 557
Recettes réelles		0	2 137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 137
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	2 137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 137

CA VALENCE ROMANS AGGLO - MUTUALISE TECHNIQUE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
10222	FCTVA	0	2 137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 137
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	92 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 419
040	Opérat° ordre transfert entre sections	92 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 419
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	28 315	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 315
281571	Matériel roulant	8 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 900
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 259	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 259
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	121	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121
28182	Matériel de transport	29 732	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 732
28183	Matériel de bureau et informatique	11 840	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 840
28184	Mobilier	856	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	856
28188	Autres immo. corporelles	1 397	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 397
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		92 419	4 891 615	0	0	0	0	0	0	0	3 679 969	195 688	8 859 691
Dépenses réelles		0	4 891 615	0	0	0	0	0	0	0	3 679 969	195 688	8 767 272
011	Charges à caractère général	0	116 119	0	0	0	0	0	0	0	99 067	195 688	410 874
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	213	213
60612	Energie - Electricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 229	1 229
60622	Carburants	0	48 129	0	0	0	0	0	0	0	826	0	48 955
60624	Produits de traitement	0	8 043	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 043
60628	Autres fournitures non stockées	0	-296	0	0	0	0	0	0	0	2 434	0	2 138
60631	Fournitures d'entretien	0	315	0	0	0	0	0	0	0	239	0	554
60632	Fournitures de petit équipement	0	648	0	0	0	0	0	0	0	9 784	0	10 432

CA VALENCE ROMANS AGGLO - MUTUALISE TECHNIQUE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 314	0	69 314
60636	Vêtements de travail	0	1 972	0	0	0	0	0	0	0	4 462	0	6 434
6064	Fournitures administratives	0	721	0	0	0	0	0	0	0	360	0	1 081
611	Contrats de prestations de services	0	1 661	0	0	0	0	0	0	0	-799	0	862
6135	Locations mobilières	0	1 932	0	0	0	0	0	0	0	4 919	0	6 852
614	Charges locatives et de copropriété	0	11 583	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 583
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 204	94 204
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 041	100 041
61551	Entretien matériel roulant	0	3 881	0	0	0	0	0	0	0	-581	0	3 300
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	4 306	0	0	0	0	0	0	0	1 335	0	5 641
6156	Maintenance	0	10 164	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 164
6182	Documentation générale et technique	0	2 446	0	0	0	0	0	0	0	3 780	0	6 226
6184	Versements à des organismes de formation	0	4 651	0	0	0	0	0	0	0	-1 345	0	3 306
6188	Autres frais divers	0	8 985	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 985
6226	Honoraires	0	3 120	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 120
6238	Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	662	0	662
6256	Missions	0	155	0	0	0	0	0	0	0	1 471	0	1 627
6262	Frais de télécommunications	0	2 124	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 124
6281	Concours divers (cotisations)	0	1 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400
6288	Autres services extérieurs	0	180	0	0	0	0	0	0	0	1 491	0	1 671
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	0	0	0	0	0	0	0	0	715	0	715
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 775 468	0	0	0	0	0	0	0	3 580 902	0	8 356 371
6217	Personnel affecté par la commune membre	0	33 493	0	0	0	0	0	0	0	-13 595	0	19 897
6218	Autre personnel extérieur	0	14 762	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 762
6331	Versement mobilité	0	34 955	0	0	0	0	0	0	0	25 509	0	60 464
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	13 445	0	0	0	0	0	0	0	9 811	0	23 256
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	25 759	0	0	0	0	0	0	0	18 837	0	44 597
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	8 067	0	0	0	0	0	0	0	5 887	0	13 953
64111	Rémunération principale titulaires	0	2 076 685	0	0	0	0	0	0	0	1 767 905	0	3 844 591
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	74 304	0	0	0	0	0	0	0	42 601	0	116 904
64118	Autres indemnités titulaires	0	602 974	0	0	0	0	0	0	0	545 443	0	1 148 417
64131	Rémunérations non tit.	0	514 214	0	0	0	0	0	0	0	187 262	0	701 475
64138	Autres indemnités non tit.	0	153 472	0	0	0	0	0	0	0	64 069	0	217 541
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	495 693	0	0	0	0	0	0	0	326 091	0	821 784
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	668 559	0	0	0	0	0	0	0	566 554	0	1 235 113
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	25 944	0	0	0	0	0	0	0	8 677	0	34 621
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	8 020	0	0	0	0	0	0	0	7 045	0	15 065

CA VALENCE ROMANS AGGLO - MUTUALISE TECHNIQUE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	598	0	0	0	0	0	0	0	261	0	858
6478	Autres charges sociales diverses	0	24 523	0	0	0	0	0	0	0	18 548	0	43 072
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
65888	Autres	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		92 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 419
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	92 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 419
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	92 419	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92 419
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	6 511 448	0	0	0	0	0	0	0	2 355 942	0	8 867 390
Recettes réelles		0	6 511 448	0	0	0	0	0	0	0	2 355 942	0	8 867 390
013	Atténuations de charges	0	4 734	0	0	0	0	0	0	0	4 121	0	8 855
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	4 734	0	0	0	0	0	0	0	4 121	0	8 855
70	Produits des services, du domaine, vente	0	6 485 080	0	0	0	0	0	0	0	2 351 821	0	8 836 901
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	1 637 207	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 637 207
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0	4 328 319	0	0	0	0	0	0	0	2 350 347	0	6 678 666
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0	519 554	0	0	0	0	0	0	0	1 474	0	521 028
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2

CA VALENCE ROMANS AGGLO - MUTUALISE TECHNIQUE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	21 632	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 632
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0	21 632	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 632
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Excédent de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €			03/12/2020
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Documents d'urbanisme et numérisation du cadastre - article 202	5	03/12/2020
L	Frais d'études - article 2031	3	03/12/2020
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	03/12/2020
L	Frais d'insertion - article 2033	3	03/12/2020
L	Subvention versées : Biens mobiliers, matériels et études	5	03/12/2020
L	Subvention versées : Bâtiments et installations	15	03/12/2020
L	Subvention versées : Projets d'infrastructure d'intérêt national	30	03/12/2020
L	Concessions, droits - article 2051	3	03/12/2020
L	Plantations arbres et arbustes- article 2121	15	03/12/2020
L	Autres agencement de terrain- article 2128	15	03/12/2020
L	Immeubles de rapport- article 2132	20	03/12/2020
L	Installations agencements- article 2235	20	03/12/2020
L	Autres constructions : installation de CSE- article 2138	15	03/12/2020
L	Autres constructions : déchetterie, ...- article 2138	20	03/12/2020
L	Installations de voirie- article 2152	20	03/12/2020
L	Mat. et outillage d'incendie et de défense civile- article 21568	10	03/12/2020
L	Matériel roulant de voirie - article 21571	8	03/12/2020
L	Autre matériel et outillage de voirie- article 21578	6	03/12/2020
L	Gros équipement de garage et d'atelier - article 2158	10	03/12/2020
L	Matériel et outillage - article 2158	5	03/12/2020
L	Mobilier urbain- article 2158	7	03/12/2020
L	Matériel de gestion des déchets- article 2158	7	03/12/2020
L	Engins de terrassement et tracteurs autres que de voirie - article 2158	10	03/12/2020
L	Appareils de levage, chariot élévateurs- article 2158	10	03/12/2020
L	Ascenseurs- article 2158	10	03/12/2020
L	Matériel d'entretien des espaces publics- article 2158	5	03/12/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements- article 2181	20	03/12/2020
L	Matériel de transport-Véhicule de tourisme et utilitaires- article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel de transport-Poids lourds- article 2182	8	03/12/2020
L	Matériel de transport-Deux roues- article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel de transport-Autre matériel de transport - article 2182	5	03/12/2020
L	Matériel de bureau et informatique- article 2183	5	03/12/2020
L	Mobilier : tables, bureaux, meubles de rangement...- article 2184	10	03/12/2020
L	Mobilier : chaises, fauteuils...- article 2184	5	03/12/2020
L	Mobilier sécurisé : Coffre-fort et armoire forte - article 2184	15	03/12/2020
L	Cheptels - article 2185	10	03/12/2020
L	Matériel de nettoyage - article 2188	10	03/12/2020
L	Matériels Electroménager - article 2188	10	03/12/2020
L	Equipements de cuisine - article 2188	15	03/12/2020
L	Matériel audiovisuel - article 2188	10	03/12/2020
L	Matériel de téléphonie - article 2188	5	03/12/2020
L	Matériels de jeux - article 2188	5	03/12/2020
L	Matériels de Sports et loisirs - article 2188	10	03/12/2020
L	Equipements sportifs - article 2188	15	03/12/2020
L	Matériel Evènementiel - article 2188	10	03/12/2020
L	Matériel monétique - article 2188	10	03/12/2020

CA VALENCE ROMANS AGGLO - MUTUALISE TECHNIQUE - CA - 2021

L	Matériel médical - article 2188	10	03/12/2020
L	Matériel funéraire - article 2188	10	03/12/2020
L	Instruments de musique - article 2188	10	03/12/2020
L	Matériels de puériculture - article 2188	10	03/12/2020
L	Matériel de vidéosurveillance - article 2188	5	03/12/2020
L	Matériel divers - article 2188	5	03/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	328 999,87	328 999,87

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		95 900,00	III 94 556,68
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	2 137,42
10222	FCTVA	0,00	2 137,42
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		95 900,00	92 419,26
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	36 000,00	28 315,00
281571	Matériel roulant	7 000,00	8 899,80
28158	Autres installat°, matériel et outillage	11 300,00	11 259,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	150,00	121,00
28182	Matériel de transport	25 000,00	29 732,00
28183	Matériel de bureau et informatique	15 000,00	11 840,00
28184	Mobilier	900,00	855,60
28188	Autres immo. corporelles	550,00	1 396,86
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	94 556,68	0,00	0,00	0,00	94 556,68

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II 328 999,87
Ressources propres disponibles		IV 94 556,68
Solde		V = IV – II (3) -234 443,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
22/04/2021	ACQ RENAULT KANGOO SERVICE VOIRIE	15 338,86	0,00	5
30/04/2021	ACQUISITION D UN TRACTOPELLE (REPORT)	134 720,04	0,00	8
20/05/2021	SALEUSE GALEOX D16	32 274,30	0,00	8
02/06/2021	STOCKAGE GARAGE RACKS A PNEUS	813,60	0,00	1
23/06/2021	INTERVENTION SUR LAME D16 MED	1 296,84	0,00	8
24/09/2021	CAMION PL 16T POLYBENNE EQUIP PV	211 800,84	0,00	8
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		396 244,48	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
23/12/2021	FOURNITURE DE DISJONCTEURS	931,82	5	558,00	373,82	0,00	-373,82
23/12/2021	PROJECTEUR 30W LED RECHARGEABLE	1 189,73	5	474,00	715,73	0,00	-715,73
23/12/2021	AMENAGEMENT FOURGON PLOMBIERS ES	3 644,68	5	1 456,00	2 188,68	0,00	-2 188,68
23/12/2021	AMENAGEMENT FOURGON VOIRIE EW310	1 938,77	5	774,00	1 164,77	0,00	-1 164,77
23/12/2021	OUTILLAGE ATELIERS EQUIPE CENTRE	1 523,28	5	608,00	915,28	0,00	-915,28
23/12/2021	ECELLE TRANSF ALU 3 PLANS ATELIER ELEC	303,67	5	120,00	183,67	0,00	-183,67
23/12/2021	ESCABEAU ATELIERS EQUIP MENUISERIE	148,12	5	58,00	90,12	0,00	-90,12
23/12/2021	MEULEUSE PERFORATEUR VISSEUSE ATELIERS	1 319,22	5	526,00	793,22	0,00	-793,22
23/12/2021	MEULEUSE ATELIERS	719,54	5	286,00	433,54	0,00	-433,54
23/12/2021	GROUPE ELECTROGENE ATELIERS NORD	1 500,00	5	600,00	900,00	0,00	-900,00
23/12/2021	LASERMETRE LEICA DISTO	1 714,80	5	684,00	1 030,80	0,00	-1 030,80
23/12/2021	ACQUIS VEH PETITE CITADINE POOLS VEH	9 311,24	5	3 724,00	5 587,24	0,00	-5 587,24
23/12/2021	ACQUIS VEH PETITE CITADINE POOLS VEH	9 311,24	5	3 724,00	5 587,24	0,00	-5 587,24
23/12/2021	ACQUIS VEH PETITE CITADINE POOLS VEH	9 311,24	5	3 724,00	5 587,24	0,00	-5 587,24
23/12/2021	REEMPL ACCOUPPL AUTO BENNE PL 5939WL26	3 657,64	8	457,00	3 200,64	0,00	-3 200,64
23/12/2021	ACHAT PIECES DETACHEES PR VL	790,80	1	790,80	0,00	0,00	0,00
23/12/2021	VISSEUSE MAKITA ATELIERS NORD	390,20	5	156,00	234,20	0,00	-234,20
23/12/2021	ACQUISITION SCANNER LASER 3D	59 202,00	5	23 680,00	35 522,00	0,00	-35 522,00
23/12/2021	POSTE A SOUDER DETENDEUR GAZ ATEL MECA	947,00	5	378,00	569,00	0,00	-569,00
23/12/2021	ACQUISITION D UNE STATION AD BLUE	8 424,00	5	1 684,00	6 740,00	0,00	-6 740,00
23/12/2021	EQUIPEMENT CITROEN JUMPER	6 764,33	5	1 352,00	5 412,33	0,00	-5 412,33
23/12/2021	ACQ CHARIOT ELEVATEUR	43 560,00	8	5 445,00	38 115,00	0,00	-38 115,00
23/12/2021	ACQ 5 VELOS ASSISTANCE ELECTRIQUE AGGLO	2 134,57	5	426,00	1 708,57	0,00	-1 708,57
23/12/2021	ACQ 5 VELOS ASSISTANCE ELECTRIQUE AGGLO	2 134,57	5	426,00	1 708,57	0,00	-1 708,57

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
23/12/2021	ACQ 5 VELOS ASSISTANCE ELECTRIQUE AGGLO	2 134,57	5	426,00	1 708,57	0,00	-1 708,57
23/12/2021	ACQ 5 VELOS ASSISTANCE ELECTRIQUE AGGLO	2 134,57	5	426,00	1 708,57	0,00	-1 708,57
23/12/2021	ACQ 5 VELOS ASSISTANCE ELECTRIQUE AGGLO	2 134,57	5	426,00	1 708,57	0,00	-1 708,57
23/12/2021	REFACTORATION INVEST INFOS TECH	12 057,93	5	2 411,00	9 646,93	0,00	-9 646,93
23/12/2021	VEHICULES	37 283,13	5	7 456,00	29 827,13	0,00	-29 827,13
23/12/2021	TELEVISEUR VIDEOPROJ SUPPORT ATELIERS	868,96	1	868,96	0,00	0,00	0,00
23/12/2021	ACQUISITIONS OUTILS SCIE	709,68	5	141,00	568,68	0,00	-568,68
23/12/2021	MATERIEL ELECTROPORTATIF	3 040,05	5	608,00	2 432,05	0,00	-2 432,05
23/12/2021	ACHAT OUTILLAGE 2020	8 761,44	5	1 752,00	7 009,44	0,00	-7 009,44
23/12/2021	REFRIGERATEUR POUR LES ATELIERS	297,90	1	297,90	0,00	0,00	0,00
23/12/2021	SCIE CIRCULAIRE SABRE	1 027,32	5	205,00	822,32	0,00	-822,32
23/12/2021	VISSEUSE HIKOKI DS18DSL 18V/5A A 102 718	419,90	5	83,00	336,90	0,00	-336,90
23/12/2021	BOITE A OUTILS + OUTILLAGE	789,16	5	157,00	632,16	0,00	-632,16
23/12/2021	BOITE A OUTILS + OUTILLAGE	420,01	5	84,00	336,01	0,00	-336,01
23/12/2021	APPAREIL ELECTRIQUE POUR CONGELER TUBES	1 151,30	5	230,00	921,30	0,00	-921,30
23/12/2021	PRESENTOIRS LAMPES ET PILES	504,60	1	504,60	0,00	0,00	0,00
23/12/2021	AMENAGT INTERIEUR FQ697HC	8 306,63	5	1 661,00	6 645,63	0,00	-6 645,63
23/12/2021	ACQUISITION RACKS PNEUS GARAGE	1 581,60	10	158,00	1 423,60	0,00	-1 423,60
23/12/2021	ARMOIRE A CLEFS GARAGE	1 939,69	10	193,00	1 746,69	0,00	-1 746,69
23/12/2021	KIT CLE ROTULES	703,56	1	0,00	703,56	0,00	-703,56
23/12/2021	ACQ RENAULT KANGOO SERVICE VOIRIE	15 338,86	5	0,00	15 338,86	0,00	-15 338,86
23/12/2021	ACQUISITION D UN TRACTOPELLE (REPORT)	134 720,04	8	0,00	134 720,04	0,00	-134 720,04
23/12/2021	SALEUSE GALEOX D16	32 274,30	8	0,00	32 274,30	0,00	-32 274,30
23/12/2021	STOCKAGE GARAGE RACKS A PNEUS	813,60	1	0,00	813,60	0,00	-813,60
23/12/2021	INTERVENTION SUR LAME D16 MED	1 296,84	8	0,00	1 296,84	0,00	-1 296,84
23/12/2021	CAMION PL 16T POLYBENNE EQUIP PV	211 800,84	8	0,00	211 800,84	0,00	-211 800,84
TOTAL GENERAL		653 383,51					-583 184,25

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		20,00	0,00	20,00	17,90	0,00	17,90
Adjoint administratif territoriaux	C	11,00	0,00	11,00	10,30	0,00	10,30
Attachés Territoriaux	A	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteurs Territoriaux	B	7,00	0,00	7,00	6,60	0,00	6,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		180,00	3,00	183,00	141,71	28,95	170,66
Adjoint techniques territoriaux	C	78,00	3,00	81,00	66,01	9,95	75,96
Agents de maîtrise Territoriaux	C	20,00	0,00	20,00	17,80	2,00	19,80
Ingénieurs territoriaux	A	28,00	0,00	28,00	21,80	4,00	25,80
Techniciens territoriaux	B	54,00	0,00	54,00	36,10	13,00	49,10
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		200,00	3,00	203,00	159,61	28,95	188,56

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	363	0,00	3-2	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	356	0,00	3-4	CDI
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	354	0,00	3-1	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	401	0,00	3-4	CDI
Agents de maîtrise Territoriaux	C	TECH	437	0,00	3-2	CDD
Agents de maîtrise Territoriaux	C	TECH	449	0,00	3-2	CDD
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	518	0,00	3-2	CDD
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	611	0,00	3-4	CDI
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	611	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieurs territoriaux	A	TECH	484	0,00	3-3-2°	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	458	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	397	0,00	3-1	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	513	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	500	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	452	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	542	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	415	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	431	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	567	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	480	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	397	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	478	0,00	3-2	CDD
Techniciens territoriaux	B	TECH	480	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	354	0,00	3-a°	CDD
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	90 409 837,20	55 518 597,66	2 446 949,77	32 444 289,77
RECETTES	90 409 837,20	50 739 959,19	1 382 526,03	38 287 351,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	179 477 680,03	138 690 082,57	0,00	40 787 597,46
RECETTES	179 477 680,03	156 494 032,23	0,00	22 983 647,80

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : DECHETS MENAGERS / N°SIRET : 20006878100067				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 690 401,18	2 184 956,02	0,00	6 505 445,16
RECETTES	8 690 401,18	1 445 059,97	0,00	7 245 341,21
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	30 375 163,19	29 029 993,70	0,00	1 345 169,49
RECETTES	30 375 163,19	29 289 651,13	0,00	1 085 512,06

BUDGET : ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 20006878100026				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	28 495 226,39	11 320 369,38	0,00	17 174 857,01
RECETTES	28 495 226,39	16 274 746,55	0,00	12 220 479,84
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	28 646 091,79	16 164 136,08	0,00	12 481 955,71
RECETTES	28 646 091,79	17 192 952,93	0,00	11 453 138,86

BUDGET : REGIE EAU POTABLE / N°SIRET : 20006878100174				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	13 591 373,78	5 848 300,25	503 416,33	7 239 657,20
RECETTES	13 591 373,78	6 500 677,97	1 690 000,00	5 400 695,81
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	14 370 152,96	10 824 114,96	0,00	3 546 038,00
RECETTES	14 370 152,96	10 183 047,92	0,00	4 187 105,04

BUDGET : RESTAURATION COLLECTIVE / N°SIRET : 20006878100133				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	653 152,97	303 651,58	1 563,80	347 937,59
RECETTES	653 152,97	316 836,38	0,00	336 316,59
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 933 656,84	2 640 552,03	0,00	293 104,81
RECETTES	2 933 656,84	2 809 437,87	0,00	124 218,97

BUDGET : GEMAPI / N°SIRET : 20006878100158				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 046 181,27	1 188 008,13	0,00	2 858 173,14
RECETTES	4 046 181,27	998 873,16	0,00	3 047 308,11
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	4 384 612,66	2 403 287,88	0,00	1 981 324,78
RECETTES	4 384 612,66	2 972 582,85	0,00	1 412 029,81

BUDGET : MUTUALISE ADMINISTRATIF / N°SIRET : 20006878100109				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	85 243,67	0,00	0,00	85 243,67
RECETTES	85 243,67	83 526,63	0,00	1 717,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	8 188 964,84	8 133 096,74	0,00	55 868,10
RECETTES	8 188 964,84	8 136 208,18	0,00	52 756,66

BUDGET : SERVICE MUTUALISE ARCHIVES / N°SIRET : 20006878100125				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 613,63	0,00	0,00	9 613,63
RECETTES	9 613,63	3 465,00	0,00	6 148,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	485 337,00	450 672,82	0,00	34 664,18
RECETTES	485 337,00	452 271,31	0,00	33 065,69

BUDGET : MUTUALISE TECHNIQUE / N°SIRET : 20006878100141				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 041 901,59	396 948,04	0,00	644 953,55
RECETTES	1 041 901,59	94 556,68	0,00	947 344,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	9 077 868,00	8 859 691,41	0,00	218 176,59
RECETTES	9 077 868,00	8 867 390,29	0,00	210 477,71

BUDGET : AUTORITE ORGANISATRICE DE L'EAU / N°SIRET : 20006878100182				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 865 930,29	319 055,29	0,00	2 546 875,00
RECETTES	2 865 930,29	598 560,88	0,00	2 267 369,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 181 006,00	1 156 722,99	0,00	1 024 283,01
RECETTES	2 181 006,00	682 616,62	0,00	1 498 389,38

BUDGET : MUTUALISE ADS / N°SIRET : 20006878100117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	17 791,42	4 029,40	0,00	13 762,02
RECETTES	17 791,42	8 879,00	0,00	8 912,42
FONCTIONNEMENT				

BUDGET : MUTUALISE ADS / N°SIRET : 20006878100117				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES	737 797,84	690 749,59	0,00	47 048,25
RECETTES	737 797,84	667 882,50	0,00	69 915,34

BUDGET : BATIMENTS ECONOMIQUES / N°SIRET : 20006878100042				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 230 100,93	263 662,75	101 784,72	1 864 653,46
RECETTES	2 230 100,93	446 472,93	378,56	1 783 249,44
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 961 188,00	626 047,74	0,00	2 335 140,26
RECETTES	2 961 188,00	592 981,10	0,00	2 368 206,90

BUDGET : EQUIPEMENTS DE ROVALTAIN / N°SIRET : 20006878100075				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 110 797,51	345 999,45	0,00	764 798,06
RECETTES	1 110 797,51	297 651,47	0,00	813 146,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	662 900,00	581 125,97	0,00	81 774,03
RECETTES	662 900,00	436 405,36	0,00	226 494,64

BUDGET : ZONES ECONOMIQUES / N°SIRET : 20006878100034				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	18 918 419,00	15 661 263,96	0,00	3 257 155,04
RECETTES	18 918 419,00	3 516 724,27	0,00	15 401 694,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	12 782 587,65	8 768 207,05	0,00	4 014 380,60
RECETTES	12 782 587,65	8 967 737,00	0,00	3 814 850,65

BUDGET : SERVICES MUTUALISES INFORMATIQUE / N°SIRET : 20006878100059				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 039 767,73	2 493 422,69	1 220 439,73	325 905,31
RECETTES	4 039 767,73	2 505 242,26	40 000,00	1 494 525,47
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 297 216,00	5 128 013,95	0,00	169 202,05
RECETTES	5 297 216,00	5 125 975,95	0,00	171 240,05

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	176 205 738,56	95 848 264,60	4 274 154,35	76 083 319,61
RECETTES	176 205 738,56	83 831 232,34	3 112 904,59	89 261 601,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	302 562 222,80	234 146 495,48	0,00	68 415 727,32

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
RECETTES	302 562 222,80	252 871 173,24	0,00	49 691 049,56
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	478 767 961,36	329 994 760,08	4 274 154,35	144 499 046,93
TOTAL GENERAL DES RECETTES	478 767 961,36	336 702 405,58	3 112 904,59	138 952 651,19

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	176 205 738,56	95 848 264,60	4 274 154,35	76 083 319,61
RECETTES	176 205 738,56	83 831 232,34	3 112 904,59	89 261 601,63
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	302 562 222,80	234 146 495,48	0,00	68 415 727,32
RECETTES	302 562 222,80	252 871 173,24	0,00	49 691 049,56
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	478 767 961,36	329 994 760,08	4 274 154,35	144 499 046,93
TOTAL GENERAL DES RECETTES	478 767 961,36	336 702 405,58	3 112 904,59	138 952 651,19

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 112
 Nombre de membres présents : 75
 Nombre de suffrages exprimés : 100
 VOTES :
 Pour : 97
 Contre : 3
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/06/2022

Présenté par (1) Le Président .
 A Valence, le 29/06/2022
 Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire.
 A Valence, le 29/06/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BORDAZ Christian	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROCHIER Patrick	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HERMANN Julie	
HOURDOU Philippe	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

HURIEZ Thomas	
ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
OBERT Peggy	
ODILLE Xavier	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PERNOT Yves	
PETIT Etienne Paul	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PEYRARD Marylène	
PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
REVERDY Florian	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
SAILLOUR Morgane	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	
VALLON Cyril	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) Le Président , compte tenu de la transmission en préfecture, le 07/07/2022, et de la publication le 30/06/2022

A Valence, le 07/07/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.